

MAIRIE D'AMPLEPUIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2024

Extrait du registre des Délibérations

Délibération n°12-4

OBJET : **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024 – ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL**

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres

Présent(s) : 21

Pouvoir(s) : 2

Absent(s) : 6

Délibération comportant

2 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le :

Publication le : 09/07/24

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le deux juillet deux mille vingt-quatre, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance :

René PONTET, Eric LACROIX, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLLOT, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Jean-Pierre HERRADA, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Emmanuel MAETZ, Alexis DEBORD, Pascale CERNICCHIARO, Patricia PIVOT, Dimitri GIRARD

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Aurélie LEDIEU (à Angélique GONIN-CHARTIER), Romain COLLIER (à Pascale CERNICCHIARO),

Le ou les membres absent(s) :

Henri BURNICHON, Aurélie LEDIEU, Rémi LABROSSE, Romain COLLIER, Daniel DUMONTET, Patricia BALMONT

M Daniel DUMONTET et M Henri BURNICHON quittent la salle

Vu les dossiers de demande de subvention des associations ;

Vu les propositions de la Commission affaires sociales réunie le 20/06/2024 ;

Vu l'avis favorable de la Commission finances- affaires générales réunie le 24/06/2024

Le Conseil municipal **ADOpte** comme suit les montants des subventions versées aux associations à caractère social pour 2024 :

- Fédération Nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH)	120.00 €
- Les Jardiniers d'Amplepuis	120.00 €
- Les Conjointes Survivants	120.00 €
- Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais (AGHIB)	120.00 €
- CATM	120.00 €
- Centre Social du Parc	120.00 €
- Soleil Plus	120.00 €
- Etre écolier à Kyabe	120.00 €
- Mutuelle bout d'chou	120.00 €
- Croix rouge Française	120.00 €
- Relais opération orange de sœur Emmanuelle	120.00 €
- Faunambule	120.00 €
- Hospitalité de Lourdes	120.00 €
TOTAL	1 560.00 €

M Daniel DUMONTET et M Henri BURNICHON s'étant retirés, adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations
Pour copie conforme.

Amplepuis, le 2 juillet 2024

Le secrétaire de séance

Angélique GONIN-CHARTIER



Le Maire,
René PONTET